

Christine Coste, Professeur de Philosophie, Lycée français Anna de Noailles, Bucarest, Roumanie.

Cours interactif proposé aux partenaires du Projet Europe, Éducation, École

Diffusion en visioconférence le 07 février 2013, de 10h10 à 12h00 :

<http://melies.ac-versailles.fr/projet-europe/direct/>

<http://www.coin-philos.net/eee.11-12.programme.php>

Contact : c.michalewski@crdp.ac-versailles.fr

Penser la pauvreté avec Amartya Sen, L'économie peut-elle être une science morale ?

Qui est Amartya Sen?

Né en nov 1933 en Inde, Il a commencé sa carrière universitaire en Inde, avant d'enseigner à Oxford, Cambridge et Harvard aux EU.

Deux événements clefs ont marqué sa jeunesse : - **la famine de 1943 au Bengale**

- la mort, en 47 au moment des massacres communautaires entre Hindous et Musulmans, de **Kader Mian**, un journalier musulman, **poignardé dans le dos dans la zone majoritaire hindoue** où résidait la famille Sen

La question qu'il se pose au départ est : **un choix collectif est-il possible compte tenu des différences entre les préférences individuelles ?**

Il poursuit à partir de là son analyse de la **pauvreté**, du **sous-emploi**, il étudie les **principes et implications des droits et libertés**, et analyse l'incidence de **l'inégalité des sexes**.

Il s'intéresse également à l'origine et à la **prévention des famines**. Il réfléchit alors sur les **libertés individuelles** et développe sa **théorie des capacités**.

Sen est chargé en 1990, par le PNUD Programme des nations Unies pour le développement **d'aider à concevoir une approche informationnelle plus extensive du développement**. Le rapport **Human Development Reports** eut un grand retentissement international. Il reçut le **prix Nobel d'économie en 1998**.

Principales publications en français :

- 1993, *Ethique et économie, et autres essais*, (1992) Paris, PUF.
- 1999, *L'éco est une science morale*, Paris, La découverte.
- 2000, *Un nouveau modèle économique : développement, justice, liberté*, Paris, (1999) Odile Jacob.
- 2000, *Repenser l'inégalité*, (1992) Paris, Seuil.
- 2005, *La démocratie des autres. Pourquoi la liberté n'est pas une invention de l'Occident*, Paris, Payot.
- 2005, *Rationalité et liberté en économie*, (2002) Paris, Odile Jacob.
- 2007, *Identité et violence*, (2006) Paris, Odile Jacob.

La **grande thèse de Sen** est d'affirmer que **l'économie et l'éthique sont indissociables**, que l'éthique doit être replacée au cœur de l'économique.

Pour cela il va procéder d'abord à une **rupture épistémologique**. Il va **redéfinir la pauvreté**. Comment ? En ne la pensant plus comme une **privation de revenus** mais de **capacités**. L'augmentation de la liberté réelle (capacités) passe par une action extensive de réduction des inégalités.

Ensuite il modifie le regard porté sur le **développement** (famines ou pauvreté) qu'il conçoit **comme manque de capacités**. Le développement est une notion complexe qui ne peut s'appréhender à travers le seul indicateur de la performance économique. La croissance n'engendre pas nécessairement le développement. Il faut lui ajouter d'autres indicateurs comme l'indice de développement humain (IDH) qui reflète l'espérance de vie, l'éducation, la pauvreté. **Ni l'économie de marché, ni la société ne sont des processus autorégulés. Nous avons besoin de l'intervention raisonnée de l'être humain.** C'est ce pourquoi la société et la démocratie sont faites. Le rôle des indicateurs est d'aider à porter les débats sur le type de régulation, de système de santé, d'éducation, d'assurance chômage souhaités au cœur des débats. Ce sont des outils pour la décision démocratique. Les inégalités sont-elles injustes ?

La réflexion de Sen vise la **reconstruction d'une conception de la démocratie et de l'égalité**.

1. Comment reconstruit-il l'économie du choix social autour du concept de capacité?

Pour Sen, **on peut être pauvre de différentes manières**. La question qui souffre de privations est déplacée vers « **de quoi st privés les pauvres ?** »

Le cumul des inégalités (maladie, sexe, âge...) remet en cause la sélection d'un seul critère pertinent de définition de la pauvreté (par le revenu par exemple). Se pose un **problème de conversion des ressources en fonctionnements ou en éléments contribuant à la qualité de la vie**.

Quelle peut être la base informationnelle et le fondement juste du choix social :

Sélectionner un type d'information pour décrire les inégalités (le revenu ou la fortune, les conditions de vie, le bien-être subjectif, etc) ne peut être neutre d'un point de vue éthique et politique. C'est au niveau collectif que se pose la question de la justice sociale. Sen définit la **pauvreté comme privation de certaines libertés fondamentales**, et non comme le fait de se trouver en deçà d'un seuil déterminé de revenu. Quand on évoque le manque de certaines capacités de base, par exemple une forte probabilité de mourir de façon prématurée ou le fait d'être analphabète. Il s'agit bien de privations et de vies appauvries. Il parle d'un déficit de liberté.

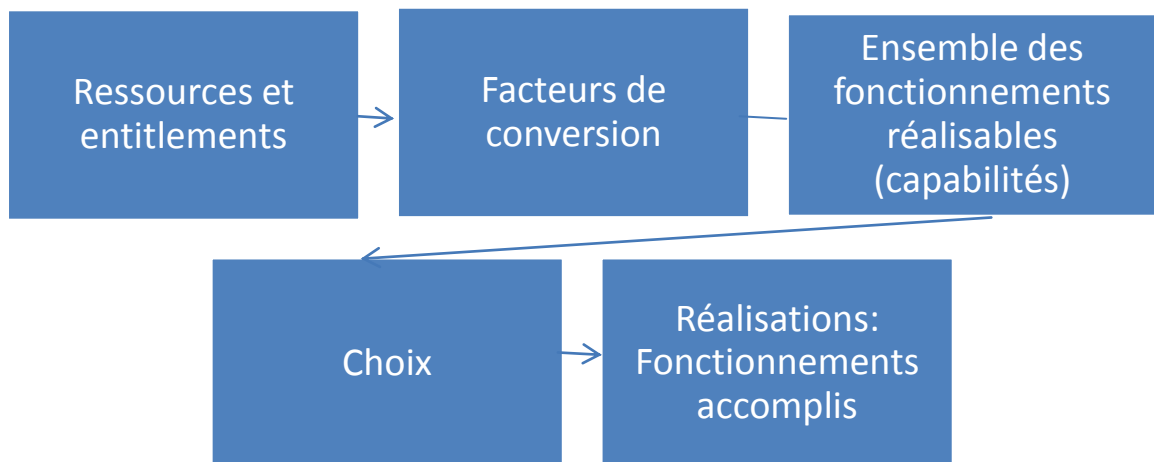
Sen part donc d'une situation directement caractérisée par des handicaps et des inégalités, et cherche à voir **comment les institutions** (au 1^{er} rang desquelles l'état et le marché) **peuvent restaurer les libertés fondamentales** (ce qu'il appelle le développement).

Partons de la **distinction entre les fonctionnements et les capacités**.

- **Les fonctionnements sont donc les choix réalisés**. Par exemple, savoir lire, écrire, avoir un travail, être politiquement actif, être respecté des autres, être en bonne santé physique et mentale, avoir reçu une bonne éducation et une bonne formation, être en sécurité, avoir un toit.

- **Les capacités sont l'ensemble des fonctionnements réalisables.** Elles sont synonymes de liberté positive.
- **Les facteurs de conversion** renvoient à l'idée d'une **capacité variable suivant les personnes de convertir une même ressource en réalisations de valeur équivalente.**

Afin d'évaluer les privations qu'ils subissent, il ne faut pas regarder seulement les cours de vie effectifs (les fonctionnements réalisés), mais aussi les choix alternatifs que les individus peuvent opérer ou non (l'ensemble des fonctionnements réalisables).



La liberté de choix a certes une valeur instrumentale, mais aussi une valeur intrinsèque. Le fait de pouvoir choisir entre différentes possibilités est une composante essentielle de la richesse d'une vie. **La vie bonne** (Sen s'inspire ici d'Aristote) est une **vie faite de choix authentiques**, et non pas une vie dans laquelle la personne est forcée d'opter pour une vie particulière, quelle que soit la richesse que cette vie peut avoir sur d'autres aspects.

La question de la liberté de choix pose par exemple le **problème de l'accoutumance ou des « préférences adaptatives »**. Avoir plus d'opportunités influence la manière d'attribuer de la valeur.

2. Quelle est sa conception du développement ?

L'approche par les capacités a une application immédiate : proposer une nouvelle façon de concevoir le développement économique et la pauvreté. « En se focalisant sur les libertés humaines, on évite une définition trop étroite du développement, qu'on réduise ce dernier à la croissance du PNB, à l'augmentation des revenus, à l'industrialisation, aux progrès technologiques ou encore à la modernisation sociale » NME, p 13. Il ne faut pas inverser les moyens et les fins du développement, ni l'ordre des priorités.

La liberté est à la fois le moyen et la finalité du développement. Les libertés instrumentales (libertés politiques, facilités économiques, opportunités sociales) ont

comme finalité l'expansion des libertés de base ou fondamentales (pouvoir vivre longtemps et en bonne santé, pouvoir échapper à la famine et à la mortalité prématurée, pouvoir s'exprimer librement, pouvoir être éduqué).

Comment peut se traduire en termes de droits la notion abstraite de capacité?

Sen construit un « système de droits-but »

Il préserve le **cadre conséquentialiste** (tant il est vrai que le respect des droits peut aboutir à des situations inacceptables en termes de bien-être) et y intègre la question **des droits** en sus de celle du bien-être.

Ex la seule façon d'éviter que A soit violée par B pourrait être que C arrive en hâte sur les lieux dans une voiture volée à D, lequel n'a rien à voir dans ce viol mais ne veut pas que sa voiture soit utilisée par C. La justification de l'action de C nécessitera une analyse conséquentielle qui mettra en balance d'une part la gravité de l'atteinte au droit de D à disposer de sa propre voiture et d'autre part la gravité du viol. EEp 120.

Les **droits-but** renvoient à la **relation entre une personne et une capacité**, par exemple se déplacer sans être agressé.

Ce qui est visé est une meilleure conjugaison entre **droits-libertés** (liberté-négative, droits centrés sur les processus) et les **droits-créances** (liberté positive, visant à développer les opportunités).

Quelle doit être l'articulation entre action publique et responsabilité individuelle :

Les inégalités mettant en jeu la **volonté humaine** doivent-elles faire l'objet d'une compensation? Exemple du surfeur de Malibu. Sen a une **conception exigeante de la responsabilité collective** qui la pose comme **préalable**, et comme **condition de la responsabilité individuelle**. Pour Sen la volonté humaine ne peut se déployer que si les conditions appropriées sont données. « Sans la liberté substantielle, sans la capacité d'entreprendre une action, une personne ne peut être tenue pour responsable de cette action, hors de sa portée. En revanche jouir de la capacité, de la liberté d'accomplir quelque chose, impose à l'individu le devoir de considérer s'il doit ou non passer à l'acte et si cela met en jeu sa responsabilité individuelle. En ce sens la liberté est la condition nécessaire et suffisante de la responsabilité » NME, p 283.

Créer les conditions de la responsabilité est une tâche très étendue. L'activité réflexive, la liberté de choix, l'autonomie dépendent d'une action publique de grande ampleur.

Conclusion :

L'entreprise de reconstruction de l'économie du choix social a débouché sur la **défense normative d'un espace informationnel** - les fonctionnements humains et les capacités - **remettant la liberté réelle et l'autonomie au centre de l'économie**. La science économique est ainsi placée devant un **défi qui a des ramifications techniques et méthodologique (comment mesurer cette liberté ? Quels outils et méthodes mobiliser dans ce sens ?), mais aussi normatives (qu'est-ce qu'une science économique qui serait aussi une science morale, plus préoccupée de l'augmentation des capacités réelles que de l'accroissement de la richesse globale ou individuelle ?)**. C'est à un **renouveau de la base informationnelle de la science économique** qu'invite l'approche par les capacités.

Pour Sen **l'augmentation de la liberté réelle passe par une action extensive de réduction des inégalités**. Importance des cadrages normatifs et culturels : la liberté réelle peut être diminuée non seulement par des facteurs socio-économiques (inégalités de richesse ou de statut), mais aussi par des valeurs sociales ou des préjugés culturels qui tendent à présenter certaines discriminations comme des faits naturels incontestables.

L'enjeu n'est pas la promotion d'une société idéale, mais la progression vers une société plus juste c'est-à-dire plus soucieuse du développement des capacités.